

Programme de Mentorat des diplômés

Foire aux questions

NB : Les mentors retenus seront invités à une séance d'informations en vue d'apporter plus de précisions sur l'organisation et le fonctionnement du programme

1-Q : Quel est l'intérêt de participer au programme de mentorat?

R : Il s'agit en tant que mentor d'aider le mentoré à être au conscient des défis sociaux et académiques de son nouvel environnement d'apprentissage. Vous partagez des astuces et stratégies pour réussir dans le programme.

2-Q : Qui peut être un mentor?

R : Le mentor est un étudiant inscrit actuellement dans le programme de LLM ou Ph.D qui a validé ses cours obligatoires et qui possède une connaissance significative des études supérieures en droit et de sa réalité.

3-Q : Combien de temps dure le parrainage?

R : Un trimestre. Il s'agit d'un projet pilote pour répondre aux besoins des nouveaux étudiant.es. Le projet sera reconduit chaque session selon sa réussite en termes d'objectifs fixés.

4-Q : Qui allons-nous encadrer?

R : Les mentorés/encadrés sont les nouveaux étudiants inscrits cette session d'automne 2020 ou d'hiver 2021 ou tout autre étudiant qui ressent le besoin.

5-Q : Combien d'heures par semaine dois-je consacrer semaine?

R : Cela dépend de vous. C'est une approche souple. Il est recommandé d'offrir entre 1h à 2h par semaine.

6-Q : Qu'est-ce que je gagne en étant mentor?

R : Vous mettez ainsi en lumière votre sens du leadership qui est une qualité très en demande. Bon pour votre cv et les demandes d'emploi ou des bourses d'admission dans d'autres départements ou des accommodements pour participer aux conférences.